

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(Règlement relatif aux dérogations mineures no 1766-00-2019)

1. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT	
Propriétaire :	Mandataire :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
2. PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE	
Adresse :	
Numéro du (des) lot(s) :	
Utilisation / occupation actuelle :	
3. OBJET DE LA DEMANDE	
Contexte de la demande	
<input type="checkbox"/> Lors d'une demande de permis ou de certificat	
<input type="checkbox"/> Pendant la réalisation des travaux - permis / certificat # : _____	
<input type="checkbox"/> Après réalisation des travaux - date de construction : _____ permis/certificat # : _____ (Un permis doit avoir été délivré à cet effet.)	
<input type="checkbox"/> Pour une transaction immobilière	
Précisez votre demande et indiquez quels sont les éléments dérogeant à la réglementation.	
Illustrez de façon sommaire le site, les bâtiments et la dérogation demandée, ainsi que les terrains et bâtiments voisins. (Annexez votre croquis.)	
<input type="checkbox"/> Certificat de localisation joint à la demande.	
<small>* Lorsqu'il s'agit d'une demande de dérogation mineure relative aux dimensions des terrains ou des bâtiments, ou à la localisation des constructions, un plan fait et signé par un <u>arpenteur-géomètre</u> attestant l'exactitude de toutes les dimensions ou mesures nécessaires pour assurer une bonne compréhension de la nature de la demande est nécessaire.</small>	
4. EXPLICATIONS ET RAISONS	
Quelles sont les raisons pour lesquelles vous demandez une dérogation mineure et que la réglementation vous cause un préjudice. ?	

5. À REMPLIR PAR LE REQUÉRANT	
Je, soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance des procédures et de la réglementation municipale applicable en vigueur.	
Signature du requérant : _____	Date : ____ / ____ / ____
6. LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE	DATE DE RÉCEPTION
<input type="checkbox"/> Document signé des voisins de l'acceptation de la dérogation mineure	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande dûment complété et signé;	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> 600\$ (payable par chèque) pour le traitement de la demande;	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> Procuration (dans le cas où le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble);	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> Plan d'implantation, à l'échelle, illustrant le projet;	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> Photo récente de la propriété et/ou de la construction faisant l'objet de la demande;	____ / ____ / ____
<input type="checkbox"/> Tout autre document ou renseignement jugé utile par la Direction de l'urbanisme.	____ / ____ / ____

7. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement ne peut être recevable que si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- l'application des dispositions des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant ;
- la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;
- la dérogation mineure ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni les exceptions prévues ;
- dans le cas où les travaux sont en cours ou déjà exécutés, le requérant a obtenu un permis ou un certificat d'autorisation pour ces travaux et les a effectués de bonne foi.

Ainsi, le fait de formuler une demande de dérogation mineure ne donne aucun droit de débiter ou effectuer des travaux.

Seuls le permis de construction ou le certificat d'autorisation accordent ce droit. Avant de débiter les travaux, le cas échéant, le demandeur devra attendre la réponse à sa demande et obtenir l'autorisation municipale requise par la réglementation.

8. NOTES IMPORTANTES

- Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 30 jours ouvrables avant la tenue d'une séance pour y être présentée;
- Une demande pour le CCU ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée;
- L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre en suspens le dossier ;
- Si le propriétaire n'est pas signataire de la présente demande, joindre une lettre d'autorisation du propriétaire.

9. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements contenus dans le présent document sont protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (LRQ, c. A-2.1).

10. À L'USAGE DE LA DIRECTION DE L'URBANISME

Numéro de la demande :

Demande reçue le :

Demande reçue par :

